

2023

02

N°1

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
VIENNEARRONDISSEMENT DE
CHATELLERAULT-LOUDUNCOMMUNE DE
CEAUX EN LOUDUN
*****Date de la convocation :
14/02/2023Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12**Objet de la
délibération:**Présentation des
demandes de
subventions des
associations
communales et Hors
commune
certifié exécutoire par le
Maire,
compte tenu de la
réception en Sous-
Préfecture le
21/02/2023 ;
et de la publication le
21/02/2023
A ceaux en loudun le
21/02/2023**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE
DE CEAUX EN LOUDUN**

SEANCE DU 20 FEVRIER 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le Lundi 20 février à 18 H 30, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.

PRESENTS : M. Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoint, Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Evelyne MENNESSON, Francette MAUPOINT, Alicia DUPRÉ, Nicolas BOISSELLIER, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc,**Excusés :** Pouvoir de Mme Katia FIORILLO à M. Régis SAVATON, Pouvoir de M. Nicolas AUBERT à Mme Juliette BIGOT**Absent :** Jérôme AOUATE,**Secrétaire :** Jean-Luc GALLET

Le maire présente les demandes de subventions des associations communales et hors communes.

Pour l'association de tir « la Détente », les élus suivants ne participent pas à la décision (ayant un lien avec l'association) :
Juliette BIGOT, Bruno LIAIGRE, Jean-Luc GALLET.*Le Conseil Municipal accepte les subventions comme suit :***ASSOCIATIONS COMMUNALES**

Association des Parents d'élèves	380 €
Tir « la Détente »*	2 000 €
Entente Sportive Ceaux La Roche.....	200 €
U.N.C.....	200 €
Le Gardon de Ceaux »	300 €

*Une subvention exceptionnelle de 1 000€ est accordée à l'association « la détente » en plus de la subvention habituelle pour achat de matériel.

ASSOCIATIONS HORS COMMUNES

ADMR Loudun rural.....	450 €
Ligue contre le Cancer.....	50 €
Banque Alimentaire de la Vienne.....	100 €
ACLÉ (Association Communiquer Lire Ecrire)	100 €
Resto du Cœur.....	50 €
AFM Téléthon.....	50 €
Dynamob.....	150 €

- *Dit que les crédits sont inscrits au budget 2023*

Le Maire,
Régis SAVATONPour extrait conforme,
Le secrétaire
Jean-Luc GALLET**AR Prefecture**086-218600443-20230220-202302N1-DE
Reçu le 21/02/2023